

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE  
DU 09 JANVIER 2023**

**Objet : PIA4 (4ème Programme d'Investissement d'Avenir) : Excellence sous toutes ses formes (ExcellencES) – Vague 3 : Projet de l'établissement**

Le Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des Conseils Centraux adopté par le Conseil d'Administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu la Convention n°PRMI2111470X du 02 juin 2021 entre l'Etat, l'Agence nationale de la recherche et la Caisse des dépôts et consignations relative au programme d'investissements d'avenir (action « Financement structurel de l'écosystème de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la valorisation »), notamment l'article 1.2.1 ;
- Vu l'arrêté n°PRMI2224052A du 24 août 2022 relatif à la prolongation du cahier des charges de l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes » ;
- Vu l'arrêté n°PRMI2117164A du 07 juin 2021 relatif à l'approbation du cahier des charges de l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes », modifié par l'arrêté n°PRMI2131123A du 22 octobre 2021 ;
- Vu la liste des objectifs contenus dans la loi de finances n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 portant sur la mission Investir pour la France 2030, notamment celui de développer la part de la population étudiante et enseignante impliquée dans des projets financés par le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) ;
- Vu la proposition de projet « UNiVersité de l'Innovation Sociale et Solidaire de Nanterre » (UNISSON) à l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes » ;

Considérant qu'il revient au Conseil d'Administration d'approuver le projet de l'établissement proposée concernant le 4<sup>ème</sup> Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4): Excellence sous toutes ses formes (ExcellencES) – Vague 3 ;

Après en avoir délibéré :

**Article Unique :**

Le Conseil d'Administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, le projet de l'établissement concernant le 4ème Programme d'Investissement d'Avenir (PIA4) : Excellence sous toutes ses formes (ExcellencES) – Vague 3.

Nombre de membres en exercice : 37

Pour : 23

Contre : 2

Abstention : 3

Visa du Président de l'Université Paris Nanterre

